



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférences des Parties Territoriales

Phase de débat : cartographie des actions et mesures
d'accompagnements pour les collectivités

Secrétariat général à la planification écologique

Faire émerger des actions clés pour les territoires : un défi majeur essentiel pour le succès des COP

Rappel : les 4 objectifs des COP territoriales

- 1 Décliner le plan par territoire**, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et un alignement de visions de l'ensemble des acteurs concernés
- 2 Mobiliser et embarquer l'ensemble des collectivités territoriales**, ainsi qu'entreprises et citoyens, autour d'un chemin construit collectivement
- 3 Faire émerger des actions** qui relèvent des compétences des collectivités territoriales et accélérer leur mise en œuvre
- 4 Identifier des verrous** qui pourraient, sur le terrain, entraver les efforts de transition des citoyens, entreprises et collectivités territoriales

De nombreux acteurs des COPs ont fait part de la difficulté, dans la phase de débat, de traduire les enjeux en actions concrètes

Les groupes de travail arrivent facilement à identifier les enjeux, moins à faire émerger des actions. Comment les **aider à trouver des idées** ?

Comment **faire le lien avec les dispositifs d'accompagnement déjà existants** pour ne pas donner l'impression que sans moyens supplémentaires il n'est pas possible d'avoir de nouvelles actions ?

Certaines idées émergent mais ne sont pas assez concrètes. Comment aider les acteurs à **bien calibrer leurs actions** ?

Plusieurs sources peuvent aider à alimenter le débat en identifiant des actions et les mettant au regard des dispositifs existants

La cartographie des ~150 actions-types répertoriées selon les compétences des collectivités

Cartographie des actions pour les questionnaires

Illustration de la liste d'action (1/2) : Actions des collectivités sur le levier « Rénovation des bâtiments »

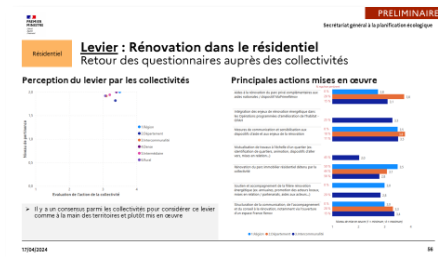
Type d'action	Action	R	D	I	C
Actif propre	Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire	X	X	X	X
Actif propre	Mesures de sobriété dans le parc de bâtiments publics (température de chauffage, etc.)	X	X	X	X

Illustration de la liste d'action (2/2) : Actions des collectivités sur le levier « Augmentation des aires protégées »

Type d'action	Action	R	D	I	C
Norme	Sur la base des outils fonciers et réglementaires existants, extension du réseau d'aires protégées et de protection forte	X	X	X	X
Accompagnement	Sur la base du plan d'actions territoriale pour les aires protégées, renforcement de la protection, la cohérence et la connectivité du réseau d'aires protégées et de protection forte	X	X		
Norme	Garantie de la compatibilité des usages par un cadre de surveillance et de contrôle des activités adapté aux enjeux des aires protégées			X	X
Accompagnement	Favorisation et accompagnement des citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées	X	X	X	X
Accompagnement / Incitation financière	Valorisation des services rendus par les aires protégées et mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour leur financement	X	X	X	X
Incitation financière	Aide financière à la gestion d'aires protégées	X	X		
Accompagnement	Mise en place, formation et animation d'un réseau territorial de gestionnaires d'aires protégées	X	X		
Accompagnement	Création d'un cadre commun de valorisation et de communication des aires protégées du territoire (charte graphique/d'identité, documents de communication...)	X	X		

17/04/2024 R = Région ; D = Département ; I = Intercommunalité ; C = Communes 22

La phase de diagnostic, avec les questionnaires envoyés aux collectivités et l'identification de bonnes pratiques régionales



Retours des questionnaires

Identification des bonnes pratiques par région

Les dispositifs déjà existants de cartographie des mesures d'accompagnement



Zoom page suivante

Zoom sur Aides-Territoires | Un outil existant pour faciliter la recherche d'aides publiques pour les collectivités territoriales

aides-territoires.beta.gouv.fr

- Une startup d'État (réseau beta.gouv)
- Pour **cartographier** les **aides européennes, nationales, locales**
- Et les **thématiser** (culture, développement économique, énergie, eau et milieu, supports...)
- Témoigne du **foisonnement d'aides disponibles** : ci-contre **92 résultats** pour **une commune** (rurale du Lot-et-Garonne) sur **un thème** (les modes actifs)
- Chaque action est accompagnée d'une fiche détaillée des modalités, précise comment candidater et renvoie au contenu des porteurs d'aide
- D'autres plateformes existent également, les sites des porteurs d'aides pouvant être aussi consultés directement

The screenshot shows the Aides-Territoires website interface. At the top, there are navigation links: 'Se connecter', 'S'inscrire', 'Diffuser une aide', and 'Trouver des aides'. Below the navigation, the search results are displayed for 'Courbiac (Commune)' with the theme 'MOBILITÉ / TRANSPORTS'. The results are sorted by 'pertinence' and displayed in a list view. A table of results is shown below, with columns for 'Nom', 'Porteurs', 'Périmètre', 'Subvention', 'Prêt', 'Ingénierie', and 'Echéance'.

Nom	Porteurs	Périmètre	Subvention	Prêt	Ingénierie	Echéance
Financer des projets favorables à la transition écologique - Prêt vert	• La Banque Postale	France		<input checked="" type="checkbox"/> OUI		
Bénéficier d'un financement pour la mobilité hydrogène	• Banque des Territoires	France				
Rénover les systèmes de parking ou créer des stationnement complémentaires	• Banque des Territoires	France				
Réaménager et entretenir efficacement l'ensemble des infrastructures et équipements nécessaires à l'espace public	• Banque des Territoires	France				
S'engager dans le programme de labellisation Climat-Air-Énergie Cit'ergie	• ADEME	France		<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	

Objectifs et contenu de ce document

Objectifs

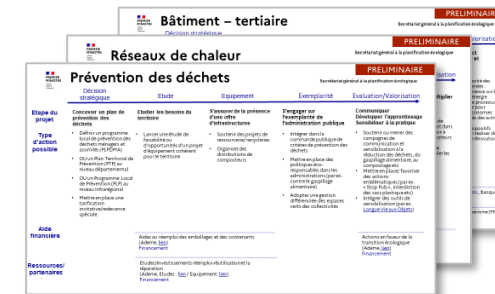
Ce document a été conçu pour répondre à deux **demandes des acteurs des COPs** :

- ✓ Illustrer **les types d'actions** qui peuvent être soumises à discussion dans le cadre des COPs
- ✓ Disposer d'une **cartographie simplifiée des aides et ressources disponibles** pour porter les projets liés à la planification écologique

Concrétisation dans ce document

Cartographie des actions et mesures d'accompagnement par levier

- ✓ Un rappel des **actions possibles pour chaque levier**
- ✓ Une mise en regard avec des **support d'ingénierie et de financement**, ainsi que des **ressources et partenaires potentiels**



La liste d'actions et d'aides proposée ne se veut **ni exhaustive ni un classement** des meilleures pratiques ou dispositifs. Elle n'a ainsi aucune vocation prescriptive. Malgré les soins apportés à sa conception, **un tel recensement ne peut en aucun cas se substituer à l'expertise des collectivités, des agences, et à la mise en visibilité réalisée à l'échelle départementale** par le préfet de département de l'ingénierie locale (mise à disposition sur la plateforme Aides-territoires).

L'offre d'ingénierie pour les territoires : un guichet unique porté par les préfets de département

Qui fait quoi ?

Pour chaque projet et à chaque étape de sa réalisation, un panel de dispositifs à disposition des collectivités.

● ANCT ● CAISSE DES DÉPÔTS ● CEREMA ● ADEME ● ANAH ● ANRU*

THÉMATIQUE		ICÔNE	DÉMARCHE TERRITORIALE, APPUI AUX TRANSITIONS	NATURE ET ENVIRONNEMENT	EAUX ET MILIEUX AQUATIQUES	ÉNERGIES ET DÉCHETS	URBANISME, LOGEMENT, AMÉNAGEMENT	MOBILITÉS, TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES	COHÉSION SOCIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL	NUMÉRIQUE	TOURISME, CULTURE, LOISIRS
TYPE D'OFFRE D'INGÉNIERIE	Prestation ingénierie en amont	⚙️	●●●	●●●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Phase opérationnelle, AMO et suivi	🔧	●●●	●●●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Financement d'ingénierie	⚙️	●●●	●●●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Financement de chefs de projets	👤	●●●	●●●		●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Production et diffusion de connaissances innovation	💡	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Accompagnement et formation	👤	●●●	●●●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Outils	🔍	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●
	Animation territoriale	👤	●●●	●●●	●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

*L'Anru est compétente en ingénierie sur toutes les thématiques pour les quartiers du nouveau programme national pour la rénovation urbaine (NPNRU).

Besoin d'un accompagnement sur-mesure ?

Les préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, coordonnent un **guichet unique de l'ingénierie** pour vous orienter vers le dispositif ou l'opérateur susceptible de vous appuyer:

ingenierie@departement.gouv.fr

A adapter selon votre département, exemple pour l'Ain : ingenierie@ain.gouv.fr

Repérage des actions et mesures d'accompagnement par levier

Notice d'utilisation des cartographies

Etapes « type » :

- **Décision stratégique/ Normes:** fait d'acter dans les documents stratégiques ou les normes en vigueur sur le territoire des éléments de cadrage (potentiellement opposables)
- **Etude :** fait de financer et de lancer une étude dans l'optique de renseigner des décisions / actions à moyen terme
- **Infrastructure :** fait de financer un équipement, une rénovation, un service ou tout autre objet « en dur »
- **Sensibilisation/suivi :**

Fait de mener une campagne visant à informer les acteurs vecteurs de changement ou de promouvoir des aides par exemple

Etapes concernées :

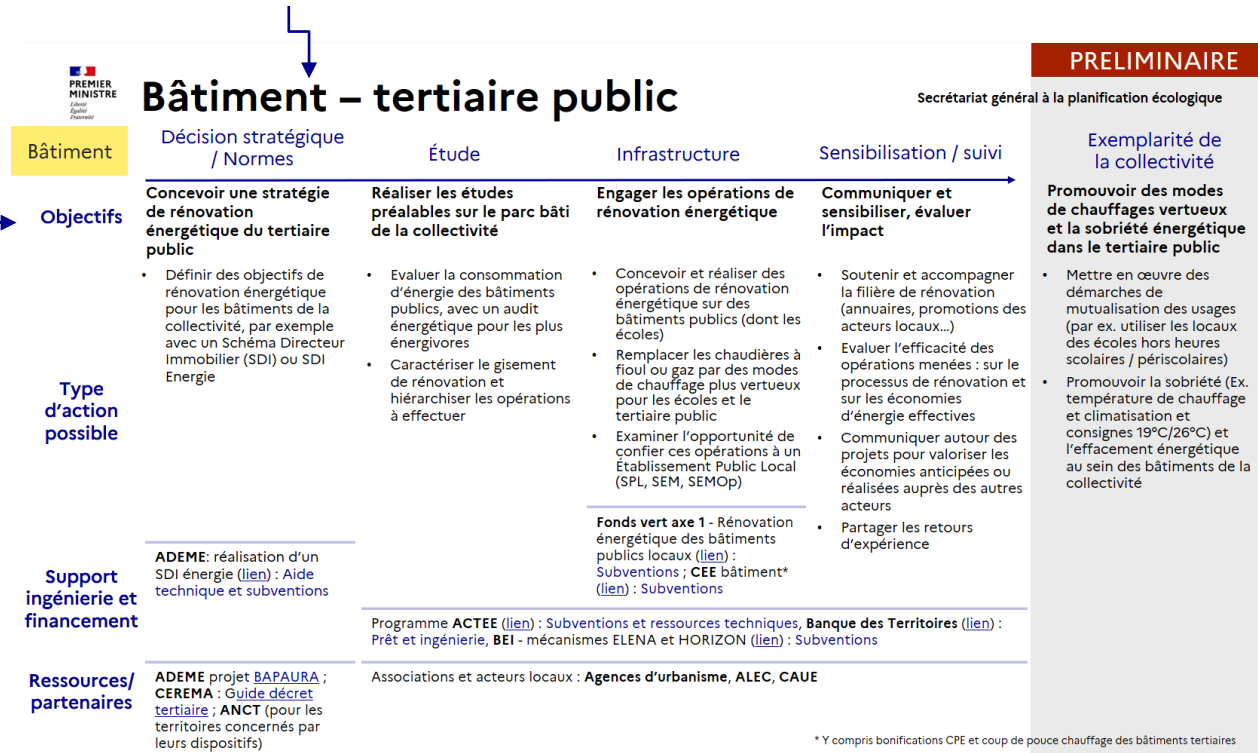


Illustration de l'objectif recherché par étape

Liste d'actions « type » possibles par étape

Liste des aides disponibles, mises en regard avec les étapes concernées et comprenant

- l'organisme porteur
- des liens vers les sites de référence
- le type de support (subvention, ingénierie, etc),

Liste de ressources documentaires pertinentes

Exemplarité de la collectivité : Dernière colonne dédiée au périmètre directement à la main de la collectivité (par ex. les bâtiments publics)

Bâtiment – tertiaire public

Bâtiment

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Concevoir une stratégie de rénovation énergétique du tertiaire public

Réaliser les études préalables sur le parc bâti de la collectivité

Engager les opérations de rénovation énergétique

Communiquer et sensibiliser, évaluer l'impact

Promouvoir des modes de chauffages vertueux et la sobriété énergétique dans le tertiaire public

- Définir des objectifs de rénovation énergétique pour les bâtiments de la collectivité, par exemple avec un Schéma Directeur Immobilier (SDI) ou SDI Energie

- Evaluer la consommation d'énergie des bâtiments publics, avec un audit énergétique pour les plus énergivores
- Caractériser le gisement de rénovation et hiérarchiser les opérations à effectuer

- Concevoir et réaliser des opérations de rénovation énergétique sur des bâtiments publics (dont les écoles)
- Remplacer les chaudières à fioul ou gaz par des modes de chauffage plus vertueux pour les écoles et le tertiaire public
- Examiner l'opportunité de confier ces opérations à un Établissement Public Local (SPL, SEM, SEMOp)

- Soutenir et accompagner la filière de rénovation (annuaires, promotions des acteurs locaux...)
- Evaluer l'efficacité des opérations menées : sur le processus de rénovation et sur les économies d'énergie effectives
- Communiquer autour des projets pour valoriser les économies anticipées ou réalisées auprès des autres acteurs

- Mettre en œuvre des démarches de mutualisation des usages (par ex. utiliser les locaux des écoles hors heures scolaires / périscolaires)
- Promouvoir la sobriété (Ex. température de chauffage et climatisation et consignes 19°C/26°C) et l'effacement énergétique au sein des bâtiments de la collectivité

Type
d'action
possible

ADEME: réalisation d'un SDI énergie ([lien](#)), Assistance d'un Conseiller en Energie Partagée (CEP) ([lien](#)) : [Aide technique et subventions](#)

ADEME: réalisation d'un SDI énergie ([lien](#)) : [Aide technique et subventions](#)

Fonds vert axe 1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux ([lien](#)) : [Subventions](#)
CEE bâtiment* ([lien](#)) : [Subventions](#)
Financement par Contrat de Performance Énergétique (CPE) ([lien](#))

Programme **ACTEE** ([lien](#)) : [Subventions et ressources techniques](#), **Banque des Territoires** ([lien](#)) : [Prêt et ingénierie](#), **BEI** - mécanismes ELENA et HORIZON ([lien](#)) : [Subventions](#)

ADEME projet [BAPAURA](#) ; **CEREMA** : [Guide décret tertiaire](#) ; **ANCT** (pour les territoires concernés par leurs dispositifs)

Cerema : [Guide des CPE et marché global de performance énergétique à paiement différé](#)
ADEME: réseau Conseillers en Energie Partagée (CEP), [Réseau Bâtiments durables](#)
Associations et acteurs locaux : **Agences d'urbanisme, ALEC, CAUE**

Partager les retours d'expérience

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

* Y compris bonifications CPE et coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires

Bâtiment – tertiaire privé

Bâtiment	Décision stratégique / Normes	Étude	Infrastructure	Sensibilisation / suivi	Exemplarité de la collectivité
Objectifs	<p>Inciter à la rénovation énergétique via les compétences de la collectivité</p> <ul style="list-style-type: none"> Inscrire dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des critères pour favoriser la rénovation énergétique dans des secteurs stratégiques Examiner dans le cadre des autorisation de la CDAC¹ le recours à des modes de chauffage bas carbone Mettre en place des aides à la rénovation du tertiaire privé (additionnelles aux aides existantes) 	<p>Adapter la politique d'incitation et d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser les types de bâtiments tertiaires à rénover ainsi que leurs propriétaires pour adapter la politique d'« aller vers » voire d'intervention 	<p><i>Non-applicable</i></p> <p><i>Non-applicable</i></p>	<p>Embarquer les propriétaires dans la rénovation et mettre en valeur les opérations réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> Communiquer sur des opérations pour valoriser les économies réalisées ou prévues auprès des autres acteurs Soutenir et accompagner la filière de rénovation (annuaires, promotions des acteurs locaux...) Partager les dispositifs possibles pour être accompagné à réaliser des travaux de rénovation : CEE bâtiment (opérations standardisées, coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires ou avec bonification CPE, Booster Entreprise) Encourager l'évaluation d'efficacité des opérations menées 	<p><i>Non-applicable</i></p> <p><i>Non-applicable</i></p>
Type d'action possible	<i>Non-applicable</i>				
Support ingénierie et financement	<i>Non-applicable</i>				
Ressources/ partenaires	<p>ADEME Guide outils de l'urbanisme ; CEREMA : Guide décret tertiaire ; ANCT (pour les territoires concernés par leurs dispositifs)</p>	<p>ADEME: Réseau des conseillers SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) Associations et acteurs locaux : Agences d'urbanisme, ALEC, CAUE</p>			

1. . CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Bâtiment – résidentiel privé

Bâtiment

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Concevoir une stratégie de rénovation des logements privés

Adapter la politique d'incitation et d'accompagnement

Non-applicable

Embarquer les propriétaires dans la rénovation et mettre en valeur les opérations réalisées

Non-applicable

Type
d'action
possible

- Définir des objectifs de rénovation dans le PLH¹, utiliser les OPAH² et inclure les objectifs dans les documents opposables type PLU(i)³
- Inscrire dans les OAP⁴ des critères pour favoriser la rénovation énergétiques dans des secteurs stratégiques
- Mettre en place des aides à la rénovation du parc privé complémentaires aux aides nationales / dispositif MaPrimeRénov

- Analyser les types de logements privés à rénover en priorité ainsi que leurs propriétaires pour adapter la politique d'« aller vers » voire d'intervention
- Favoriser le déploiement d'opérations groupées à l'échelle de quartiers

Non-applicable

- Installer un espace conseil FranceRénov pour accompagner les propriétaires dans leurs projets
- Promouvoir les aides et dispositifs nationaux et locaux en faveur de la rénovation : [CEE](#) bâtiment (dont opérations standardisées ou avec bonification CPE), MaPrimeRénov' (y.c. [copropriété](#)), l'[ANAH](#)
- Communiquer autour des bénéfices de la rénovation
- Développer la formation dans les métiers de la rénovation soutenir et accompagner la filière de rénovation
- Favoriser les groupements momentanés d'artisan et les mettre en relation avec les parcs de logement à rénover

Non-applicable

Support
ingénierie et
financement

ANAH : Construire sa politique d'intervention sur l'habitat privé ([lien](#)) [Subvention et ingénierie](#)

Ressources/
partenaires

ADEME [Guide outils de l'urbanisme](#) ; **CEREMA** : Guides dont celui sur l'[OPAH](#) ; **ANAH** ([lien](#))

ADEME: [outil PACOUPA](#), Réseau des conseillers SARE ([Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique](#))
ANAH ([lien](#)) ; associations et acteurs locaux : **Agences d'urbanisme, ALEC, CAUE**
Agence Parisienne du Climat : [Coach Copro](#)

Bâtiment – résidentiel social

Bâtiment	Décision stratégique / Normes	Étude	Infrastructure	Sensibilisation / suivi	Exemplarité de la collectivité
Objectifs	<p>Intégrer les objectifs de rénovation en amont de la planification</p>	<p>Maximiser l'impact des subventions de la collectivité</p>	<p><i>Non-applicable</i></p>	<p>Embarquer les bailleurs sociaux dans la rénovation</p>	<p><i>Non-applicable</i></p>
Type d'action possible	<ul style="list-style-type: none"> Définir des objectifs de rénovation pour les bailleurs sociaux liés à la collectivité Accompagner financièrement les bailleurs sociaux pour certaines opérations de rénovation Définir des objectifs de rénovation dans le PLH¹, utiliser les OPAH² et inclure les objectifs dans les documents opposables type PLU(i)³ 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les opérations de rénovation subventionnées par les collectivités pour maximiser l'efficacité (économies d'énergie par euro investi) et l'effet levier (euro mis dans le projet par euro investi par la collectivité) 	<p><i>Non-applicable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les bailleurs sociaux aux objectifs de rénovation Promouvoir auprès des bailleurs sociaux les différentes aides possibles à la rénovation : CEE (lien), éco-PLS (éco-Prêt Logement Social, Banque des Territoires), FEDER (gestion par les régions), aide additionnelle à la réhabilitation lourde (FNAP) Mettre en avant des pratiques moins carbonées via le changement de mode de chauffage (prêt de la Banque des Territoires bonifié par l'ADEME) 	<p><i>Non-applicable</i></p>
Support ingénierie et financement	<p><i>Non-applicable</i></p>				

Ressources/ partenaires

ADEME [Guide outils de l'urbanisme](#) ; **CEREMA** : Guides dont celui sur l'[OPAH](#); **ANRU** et **ANCT** pour les territoires concernés par leurs dispositifs

Caisse des Dépôts et **Banque des territoires** ([Prioréno](#) logement social avec l'**Union Sociale pour l'habitat**) ; associations et acteurs locaux : **Agences d'urbanisme**, **ALEC**, **CAUE**

1. PLH : Programme Local de l'Habitat ; 2. OPAH : Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat ; 3. PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal),

Voiture électrique

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Acter la volonté de privilégier les véhicules bas carbone

Vérifier la viabilité technico-économique d'un projet d'équipement

Assurer le maillage en équipements de recharge

Informers et mobiliser les citoyens et les entreprises sur la conversion

Equiper les infrastructures publiques et convertir les flottes

Type d'action possible

- Mettre en place une tarification différenciée pour les véhicules électriques dans les parking
- Mettre en place des voies réservées aux véhicules propres ou aux véhicules intermédiaires (quadricycles)
- Proposer une PAC locale conditionnant une bonification de la surprime Etat en ZFE¹
- Etablir un schéma IRVE²
- Etablir un SIDCA³

- Réaliser des études de faisabilité pour la mise en place d'équipements/ajustements de voirie, installation de bornes électriques etc

- Développer et exploiter de l'infrastructure de recharge en voirie
- Déployer des services d'autopartage (en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité)

- Etablir et communiquer la cartographie des bornes disponibles sur le territoire
- Promouvoir les offres d'aides aux particuliers (par ex. prime à la conversion/retrofit, bonus écologique, crédit d'impôt pour l'installation d'une borne de recharge etc)

- Electrifier la flotte renouvelée par la collectivité à hauteur des obligations légales a minima (30%) et publier le taux d'électrification
- Installer des points de recharge à destination des employés
- Mutualiser les achats ou le leasing de véhicules électriques

Support ingénierie et financement

ADEME: Elaboration d'un plan de circulation ([lien](#)), d'un SIDCA ([lien](#)) Subvention

Fonds Vert Axe 3: Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#)) Ingénierie, Subvention

Advenir: installation de bornes ([lien](#))

Ressources/ partenaires

MTECT, [Guide Schéma directeur IRVE](#)
Alliance qualité de l'air, [Solutions de mobilité pour ZFE](#)

Transports en commun

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Intégrer les mobilités partagées en amont des plans d'urbanisme

- Intégrer des concepts type « urbanisme de courte distance » dans des documents d'aménagement pour contenir les dynamiques d'éloignement
- Adopter une tarification incitative (par ex. gratuité des transports certains jours etc)
- Mettre en place des voies réservées aux bus
- Mettre en place des restriction de stationnement pour les voitures individuelles

Concevoir un plan de transports en commun cohérents avec les usages existants

- Analyser le potentiel de déploiement d'un SERM (Services Express Régionaux Métropolitains) dans le cadre des CPER
- Etudier la possibilité de « diamétraliser » la desserte ferroviaire (prolonger les transports de part en part d'une agglomération)
- Etudier le potentiel d'installation de Pôles d'Echanges Multimodaux

Renforcer les services et infrastructures de transports en commun

- Adapter l'offre existante aux usages en se basant sur des études de mobilité
- Développer de nouvelles offres, (BHNS¹, cars express par ex.)
- Déployer des infrastructures ferroviaires, lignes régionales et SERM
- Aménager des quartiers de gare pour favoriser l'intermodalité et nouveaux services voyageurs (mobilité connectée, information voyageur etc.)
- Mettre en place des « parking relais »

Informé et mobiliser les citoyens et les entreprises sur la conversion

- Déployer des mesures d'accompagnement au changement de comportement et de communication autour des transports en commun pour en améliorer la perception (par ex. commencer par les enfants et les personnes âgées)

Encourager les agents à utiliser les transports en commun

- Subventionner ou organiser les déplacements par transports en commun
- Inciter au déplacement en transports en commun pour les déplacements en réunion de courte distance
- Restreindre le transport par avion au profit du train

Type d'action possible

Cerema: Diagnostic, faisabilité, évaluation ([lien](#), [lien](#), [lien](#), [lien](#), [lien](#), [lien](#)) Ingénierie, Subvention
France Mobilité ([lien](#)) Ingénierie

Banque des Territoires: Prêts mobilité et financement de matériel ([lien](#), [lien](#)) Subvention
SNCF: aménagement gares ([lien](#)) Subvention
MTECT : AAP transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux n°4 (2020)

ADEME: Sensibilisation aux émissions CO2 de déplacement ([lien](#)) Subvention

Fonds Vert Axe 3: Développement des mobilités durables en zones rurales ([lien](#)), Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#)) Ingénierie, Subvention

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Banque des Territoires, [Guide EPL et mobilités](#), Cerema [Boîte à outils de l'articulation urbanisme-transports](#)

1. BHNS: Bus à Haut Niveau de Service

Covoiturage

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Aligner l'ambition du territoire sur les objectifs de la PPG

Réaliser les études préalable à la conversion/création d'infrastructures

Aménager des espaces dédiés au covoiturage

Communiquer et inciter à la pratique du covoiturage

Organiser le covoiturage au sein de la communauté des agents

Type d'action possible

- Mettre en place un schéma départemental de covoiturage suivant la PPG (intégré le cas échéant dans PDM¹: +10-15 aires de covoiturage par département)
- Transformer des voies existantes en voies réservées au covoiturage « VR2+ » (permanentes ou réversibles)

- Réaliser les études de conception et études pré-opérationnelles à la mise en place ou l'adaptation d'infrastructures pour le covoiturage

- Mettre en place des aires des lignes de covoiturage ou de points d'arrêt d'autostop
- Réaliser des travaux d'aménagement de voies réservées au covoiturage
- Mettre en place et opérer (ou contractualiser) une plateforme de mise en relation des usagers

- Lancer des campagnes de communication ou d'animation d'un réseau de covoiturage
- Mettre en place des incitations financière (selon le principe du 1€ de l'État pour 1€ de la collectivité) pour les usagers ou les plateformes associatives/privées

- Proposer la mise en place de groupes de covoiturage en interne, sur la base du volontariat

Fonds Vert Axe 3: Développement du covoiturage ([lien](#)), Développement des mobilités durables en zones rurales ([lien](#)), Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

Cerema: Diagnostic, évaluation et stratégie ([lien](#), [lien](#), [lien](#)) Subvention
France Mobilité ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

Banque des Territoires: Financement de service et d'infrastructure ([lien](#))
Subvention

ADEME: Accompagner changement de comportement ([lien](#))
Subvention

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Ministère des Transport ([lien](#), [lien](#)) **ADEME:** [Guide du développement du covoiturage régulier](#); [Observatoire du covoiturage](#), statistiques et simulateur de campagne de sensibilisation sur le [Registre de preuve du covoiturage](#), **CEREMA** [Leviers d'action pour les collectivités](#), [Boîte à outil des zones peu denses](#), [fiches et retour d'expérience](#)

Vélo/Marche

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Concevoir un plan vélo/ zones d'apaisement des vitesses

Etudier le potentiel du territoire

Aménager l'espace et s'assurer de la présence d'une offre

Développer l'apprentissage du vélo et sensibiliser à la pratique

**Développer des services autour du vélo
Promouvoir le vélo parmi ses agents**

Type d'action possible

- Etablir une stratégie type Schéma Directeur des Aménagements Cyclables (SDAC), cohérente avec les plans de mobilité (PMD et PMDS)
- Inscrire cette stratégie et ces objectifs dans un document opposable (type PLU)

- Réaliser des études (dont étude de trafic) pour le tracé et le dimensionnement :
 - des itinéraires cyclables
 - d'infrastructures publiques de stationnement
 - d'une offre de location de vélos à assistance électrique

- Réaliser les travaux pour des voies et / ou des pistes cyclables pour les itinéraires cyclables retenus
- Créer des emplacements de stationnement publics, sécurisés ou non
- Mettre en place ou renforcer une offre de location de vélos

- Promouvoir l'apprentissage du vélo dans les écoles et aux adultes
- Organiser des événements pour sensibiliser aux pratiques de sécurité du vélo en ville et d'autres pour créer des habitudes (type « [mai à vélo](#) »)
- Mettre en avant des aides aux particuliers ([Bonus vélo](#), [PAC vélo](#))

- Mettre en place ou renforcer une offre d'équipements de sécurité (casques et gilets, d'entretien et de réparation)
- S'assurer de la présence d'infrastructures de stationnement, de douches
- Mettre en place une flotte partagée « de service » et promouvoir la pratique du vélo pour ses agents
- Développer le vélo et la marche auprès des scolaires: écoles, collèges, lycée

ADEME: AAP AVELO 3 ([lien](#)), [Subvention](#)

MTECT: AAP Aménagements cyclables et AAP territoires cyclable du Fonds mobilités actives ([lien](#), [lien](#)), [Subvention](#)
FUB: Programme Alvéoles Plus ([lien](#)) [Subvention](#)

ADEME : AAP AVELO 3 ([lien](#)), AAP Changement comportement mobilités actives ([lien](#)) [Subvention](#)
FUB : Génération Vélo, Employeur pro-vélo ([lien](#), [lien](#)) [Subvention](#)

ADEME: Diagnostic, aménagement et communication « Marche du quotidien » ([lien](#)), [Subvention](#)

ADEME ([Clés pour Agir](#)), **CEREMA** (guides techniques dont celui sur le [SDAC](#) et [rendre sa voirie cyclable](#)), **MTECT** ([lien](#) rassemblant de nombreuses actions), **Vélo & Territoires** ([Schémas régionaux des véloroutes](#)), **Club des villes et territoires cyclables et marchables** ([lien](#))

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Bus et cars décarbonés

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Intégrer les mobilités partagés en amont des plans d'urbanisme

Concevoir un plan de transports en commun cohérents avec les usages existant

Assurer le maillage du territoire en transports en commun

Informier et mobiliser les citoyens et les entreprises sur la conversion

Equiper les infrastructures publiques et convertir les flottes

Type d'action possible

- Intégrer dans la politique d'achat du transport collectif de la Région le recours aux énergies décarbonées et aux rétrofits (afin d'atteindre les objectifs de la LOM 2015 et de la réglementation européenne)

- Réaliser les études nécessaires à la décarbonation des flottes existantes
- Evaluer la possibilité d'acquérir des bus, cars et bennes à ordures ménagères décarbonés dans le cadre d'extension de flotte (y.c. infrastructures de recharge)
- Privilégier la technologie électrique à batterie, puis l'hydrogène puis le GNV si l'usage n'est pas électrifiable à moyen terme

- Remplacer les flottes existantes par des flottes décarbonées, en privilégiant l'électrique lorsque cela est possible
- Prévoir des extensions de flotte 100% décarbonées

- Déployer des mesures d'accompagnement au changement de comportement et de communication autour des transports en commun pour en améliorer la perception not. dans les zones à faibles densité peu habituée aux transports en commun (commencer par les enfants et les personnes précaires par ex.)

- Décarboner les flottes de transports des services de l'Etat

ADEME: Guichet/AAP véhicules lourds électriques (à venir)
Cerema: Prime CEE Autocars et bus électriques ([lien](#))
Banque des Territoires: financement de mobilités décarbonées ([lien](#), [lien](#), [lien](#)) de « bus verts », not. via plateforme OBLIBUS ([lien](#), [lien](#))
 Subvention

ADEME: Sensibilisation aux émissions CO2 de déplacement ([lien](#))
 Subvention

Fonds Vert Axe 3: Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#))
 Ingénierie, Subvention

Banque des Territoires: [Guide EPL et mobilités](#), **Cerema** [Boîte à outils de l'articulation urbanisme-transports](#)

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Optimisation des déplacements

Transport de voyageurs

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Intégrer la logique de réduction du besoin de déplacement dans les plans d'urbanisme

- Intégrer des concepts type « urbanisme de courte distance » dans des documents d'aménagement pour contenir les dynamiques d'éloignement et densifier le long des infrastructures de transport en commun
- Intégrer des facteurs de densification dans les PLU
- Mettre en place des restriction de stationnement pour les voitures individuelles, rendre le stationnement payant

Identifier les opportunités de réorganisation des espaces

- Analyser les flux de mobilités voyageurs eu regard des zones d'habitations et zones de travail afin d'identifier les opportunités d'optimisation des bassins de vie
- Diagnostiquer les espaces pouvant faire l'objet d'une revitalisation « Cœur de Ville »

Favoriser l'attractivité de bassins de vie intégrés

- Renforcer les aménagements piéton pour améliorer le confort et la sécurité des cheminements
- Investir dans des programmes de revitalisation des centre-ville /densification des territoires

Valoriser le raccourcissement des déplacements

- Mener des campagnes de sensibilisation en faveur du télétravail et/ou de la semaine de 4 jours
- Promouvoir l'aménagement de tiers-lieux ou d'espaces de travail partagés, et mettre à disposition des espaces publics (par ex. communaux via RuraConnect)
- Promouvoir activement le tourisme local

Equiper les infrastructures publiques et convertir les flottes

- Assurer la disponibilité de matériel de visio-conférence performants pour les agents et former les agents à leur usage
- Encourager la réduction des déplacements domicile-travail et professionnels des agents, grâce au télétravail par ex.

Type d'action possible

Support ingénierie et financement

Banque des Territoires: Programme « Action Cœur de Ville », ([lien](#)), Programme Petites Villes de Demain ([lien](#))
Ingénierie, Financement

AMRF: [Programme RuraConnect](#)
Ingénierie

Fonds Vert Axe 3: Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

Banque des Territoires: [Programme « Action Cœur de Ville »](#), [Programme Petites Villes de Demain](#)

Ressources/ partenaires

Fret décarboné et report modal

Transport de
marchandises

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Inciter à la conversion
des véhicules via la
règlementation

Identifier les
opportunités et leur
faisabilité

Aménager l'offre au
service du fret décarboné

Sensibiliser les citoyens
et les entreprises

Décarboner les flottes et
inciter via la commande
publique

Type
d'action
possible

- Réglementer la circulation en fonction du niveau de pollution des véhicules
- Avantager les véhicules à faibles émissions, par ex. accès privilégié à certaines zones, gratuité de stationnement
- Soutien de la compétitivité du fret ferroviaire et fluvial

- Rechercher et documenter les opportunités multimodales (ferré, fluvial)
- Réaliser des études de faisabilité pour la mise en place d'équipements/ajustements de voirie, installation de bornes électriques etc

- Développer et/ou exploiter de l'infrastructure de recharge en voirie
- Développer une infrastructure et une offre adaptée à la cyclo logistique (ex aires de livraison dédiées aux vélos cargos)
- Soutenir la mise en place de VUL² électrique, ou en mode doux (vélo à assistance électrique, vélos ou tricycles)
- Accompagner le déploiement de bornes de recharge dans les dépôts

- Sensibiliser les citoyens à l'impact carbone dans leur choix de livraison
- Promouvoir le programme [Engagement Volontaire pour l'Environnement](#) (EVE) des acteurs de la chaîne logistique et les offres de support ([Movivolt](#), offre de leasing poids lourds électriques de BPI France, bonus écologique et PAC³ pour les VUL, [Cyclocargologie](#), AAP de l'Ademe pour les véhicules lourds électriques - à venir, [Plan d'aides à la modernisation et à l'innovation de la flotte](#))

- Electrifier la flotte de véhicules utilitaires et équiper les sites administratifs pertinents d'infrastructures de recharge
- Intégrer dans les marchés publics des clauses incitatives pour une logistique durable

Cerema: Programme InterLUD+ ([lien](#)) Subvention

Fonds Vert Axe 3: Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

Cerema: [Fiches actions types Interlud+](#), Outil d'aide à la décision « [Verdir ma flotte](#) »

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

Efficacité et sobriété logistique

Transport de
marchandises

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Préserver du foncier et intégrer la logistique dans l'organisation territoriale

Analyser les potentiels et besoins logistiques du territoire

Aménager l'espace logistique

Mobiliser les citoyens et contrôler efficacement

Intégrer les bonnes pratiques dans la logistique publique

Type
d'action
possible

- Freiner l'éloignement des dépôts logistique en périphérie des villes grâce à la réutilisation de foncier délaissé ou déjà dédié, en préservant du foncier à travers des OAP¹ ou à travers des règlements fixant des ratios logistiques
- Prioriser le foncier à proximité des fleuves et du rail pour la logistique et l'industrie afin de favoriser les modes massifiés
- Intégrer un volet «Transport de Marchandises en Ville (TMV) » au PDM², utiliser la réglementation (par ex. horaires de livraison)

- Identifier les besoins, objectifs et potentialités pour des ELUs³ en concertation avec les acteurs économiques
- Réaliser un audit afin d'identifier les opportunités d'harmonisation des réglementations par ex. entre collectivités
- Réaliser des diagnostics et études d'optimisation des aires de livraison (par ex. offre, taux de rotation)

- Créer un point de rupture de charge à l'extérieur du centre-ville : par ex. un centre de distribution urbaine (CDU) ou autre ELU
- Implanter/favoriser l'implantation de solution de livraison à domicile découplée (par ex. consignes automatiques)
- Adapter les aires de livraison et mettre en place la signalisation nécessaire

- Former aux concepts de circuits courts, à leurs coûts d'exploitation et environnementaux
- Sensibiliser les citoyens à l'impact carbone dans leur choix de livraison
- Assurer les bons contrôles des aires de livraisons
- Animation du dialogue sur la mutualisation des chaînes logistiques du territoire
- Sensibiliser les acteurs aux aides disponibles ([Fabrique de la Logistique](#), [Formations circuits courts](#))

- Optimiser les circuits logistiques en mutualisant et appliquant les bonnes pratiques (par ex. taux de remplissage)

Fonds Vert Axe 3: Accompagnement du déploiement des ZFE ([lien](#)) Recyclage foncier ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

Cerema: [Fiches actions types Interlud+](#), Outil d'aide à la décision « [Verdir ma flotte](#) »

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

EnR électriques

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Énergie

Objectifs

Concevoir un plan de déploiement des EnR électriques sur son territoire en concertation

- Faire le bilan du potentiel régional dans le cadre des CRE
- Définir les zones d'accélération où les projets seront implantés en priorité et les remonter au référent préfectoral
- Rendre obligatoire l'utilisation d'énergie renouvelable dans toute nouvelle construction communale

Réaliser les études préalables de potentiel et de faisabilité

- Déployer et diffuser les outils d'assistance techniques (cadastres, études de potentiel, appui logistique et technique aux porteurs de projet, mises en relation...) nécessaires aux porteurs de projets

Engager, superviser ou suivre la maîtrise d'ouvrage

- Prendre des participations ou soutenir financièrement des projets
- Participer à des projets citoyens de production d'énergie verte, dans lesquels les habitants peuvent investir et prendre part aux décisions
- S'engager dans une SEM pour déployer les EnR électriques

Communiquer ou réglementer favoriser les énergies renouvelables électriques

- Sensibiliser à la sobriété énergétique, préalable à une transition énergétique réussie
- Favoriser l'acceptabilité citoyenne, par exemple en valorisant des exemples réussis
- Se concerter avec les citoyens sur la définition des zones d'accélération
- Soutenir les démarches de gouvernance locale et/ou de financement participatif
- Communiquer sur les bénéfices locaux des projets

Engager la transformation du parc public

- Installer des EnR électriques sur les bâtiments publics ou le foncier public qui s'y prêtent
- Préférer les contrats d'électricité offrant des garanties d'achat auprès de fournisseurs renouvelables

Type d'action possible

CEREMA, offre de service pour des études et diagnostics, ([lien](#)) Ingénierie

Banque des Territoires, Prêt pour la transformation énergétique ([lien](#)) Prêt

Support ingénierie et financement

NB: Logique de financement de ce levier fondée sur des dispositifs de soutien tarifaire

Ressources/ partenaires

IGN, CEREMA, Cartographie nationale des potentiels ([lien](#))

MTECT, *Les énergies citoyennes*, accompagnement pour le développement des EnR ([lien](#))
ADEME: Réseau des conseillers [Générateurs dans sensibilisation et décision stratégique](#)
Enedis, Compte pour l'accompagnement des collectivités ([lien](#))

Biogaz

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Énergie

Objectifs

Cartographier et planifier les opportunités de production de biogaz

Vérifier la viabilité technico-économique

Engager, superviser ou suivre la maîtrise d'ouvrage

Communiquer sur les opportunités et favoriser les mises en relation

Engager la transformation du parc public

Type
d'action
possible

- Elaborer un schéma régional biomasse pour mobiliser la biomasse agricole (CIVE, déjections...)
- Signaler l'opportunité d'une ou plusieurs unités de méthanisation sur le territoire (grâce à un pré-diagnostic par ex.)

- Déployer et diffuser les outils d'assistance techniques (études de potentiel, appui logistique et technique aux porteurs de projet, mises en relation...)
- Identifier les débouchés énergétiques (en priorisant l'injection dans le réseau gaz) et dimensionner les projets en fonction

- Prendre des participations ou soutenir financièrement des projets
- Favoriser les constructeurs labellisés *Qualimétha*® locaux
- S'engager dans une SEM pour déployer des méthaniseurs

- Sensibiliser à la sobriété énergétique, préalable à une transition énergétique réussie
- Communiquer auprès d'entreprises locales ou d'agriculteurs sur les aides disponibles et les opportunités de méthanisation (par ex. [BioGNV agricole](#))
- Mettre en relation les acteurs territoriaux pour assurer des gisements et des débouchés
- Soutenir et accompagner la filière de méthanisation (construction et opération)
- Communiquer sur les bénéfices locaux des projets

- Inscrire les établissements publics dans le schéma des gisements matière
- Méthaniser les boues des stations d'épuration ou les déchets en décharge
- Déployer la collecte et méthanisation de déchets organiques

ADEME, études préalable à la constructions d'une unité de méthanisation ([lien](#)) **Subvention**

Fonds chaleur de l'ADEME, projets de méthanisation ([lien](#)) **Subvention**

Fonds chaleur de l'ADEME, projets de méthanisation ([lien](#)) **Subvention**

NB: Logique de financement de ce levier fondée sur des dispositifs de soutien tarifaire

ADEME, trame de cahier des charges « études territoriales » ([lien](#)), trame de cahier des charges faisabilité ([lien](#)), trame de cahier des charges maîtrise d'ouvrage ([lien](#))

AMORCE, association accompagnant les collectivités ([lien](#))

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

Réseaux de chaleur

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Énergie

Objectifs

Concevoir un plan de déploiement d'un réseau de chaleur

Réaliser les études préalables de potentiel et de faisabilité

Engager, superviser ou suivre la construction du réseau de chaleur

Communiquer ou réglementer pour multiplier les raccordements

Engager la transformation du parc public

Type d'action possible

- Réaliser un schéma directeur réseau de chaleur
- Définir le périmètre de développement prioritaire (PDP) des réseaux existants ou nouveaux pour multiplier les raccordements

- Engager des études pour déterminer la faisabilité d'installation d'un nouveau réseau
- Étudier la viabilité économique du réseau (coûts d'investissements, potentiels de raccordement ...) et le schéma de financement associé
- Déterminer la source de chaleur adaptée

- Formaliser un appel d'offre pour contractualiser avec un opérateur la création, l'extension, la décarbonation ou la densification d'un réseau de chaleur
- Participer au financement de réseaux de chaleur locaux en complément des financements nationaux

- Sensibiliser à la sobriété énergétique, préalable à une transition énergétique réussie
- Donner de la visibilité à son réseau de chaleur en l'inscrivant dans les registres nationaux à destination des opérateurs ensembliers
- Favoriser les classement des réseaux de chaleur existants (raccordement obligatoire lors du changement de chauffage)
- Communiquer autour des réseaux classés

- Raccorder les bâtiments publics à un réseau de chaleur si disponible

Fonds Chaleur de l'ADEME, aide à la création ou l'extension de réseaux de chaleur ([lien](#)) ou à la production de chaleur ([lien](#))
Subvention

France chaleur urbaine (MTECT), propose différents outils, dont une cartographie ([lien](#)) et des données sur les potentiels de raccordement, et des aides à la communication ([lien](#))

ADEME, guide dédié pour un schéma directeur réseau de chaleur ([lien](#))

AMORCE, association accompagnant les collectivités ([lien](#))

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Décarbonation des sites industriels

Industrie

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Intégrer la réindustrialisation dans l'aménagement du territoire

Diagnostiquer les potentielles synergies industrielles

Participer à la réindustrialisation du territoire

Sensibiliser les entreprises du territoires

Soutenir l'industrie décarbonée par la commande publique

Type d'action possible

- Poursuivre l'effort d'identification du potentiel de réhabilitation de friches pour favoriser l'implantation des entreprises dans une logique de sobriété foncière
- Proposer les territoires les plus matures (horizon 2024-2030) dans le cadre du recensement des [sites industriels clef en main](#) (France 2030)
- Intégrer des clauses environnementales dans les critères d'attribution du foncier industriel

- Évaluer le potentiel de développement de zones « écologie industrielle et territoriale », pour créer des synergies entre entreprises (échange de matières premières, partage d'équipements, d'approvisionnements...)

- Soutenir les acteurs pour favoriser la création d'écosystèmes industriels autour de la décarbonation (ex. clusters H2, réutilisation de chaleur)
- Financer de projets de performance énergétique, complémentaires aux financements nationaux (ex. CEE, Fonds Chaleur...) en coordination avec les CCI/CMA

- Identifier le top **10-50** des entreprises du territoire à plus fort impact et conclure des chartes d'engagement sur le modèle du top 50 national
- Promouvoir les aides aux entreprises en lien avec la TE (par ex. SPI2 de BPI/Ademe France, diagnostics eco-flux, decarbon'action, ...)

- Intégrer dans la commande publique des critères favorisant l'industrie décarbonée

Support ingénierie et financement

Banque des Territoires Aide pour l'aménagement et l'immobilier industriel ([lien](#)) **Subventions**

ADEME, Cofinancement d'une étude de préfiguration EIT ([lien](#)), **Cofinancement**

Fonds Vert Axe 3 Territoires d'industrie en transition écologique ([lien](#)), **Subventions**

Banque des Territoires Prêt Gaïa territorial ([lien](#)), **Prêt**

[Aides pour les entreprises]

France 2030, AAP Industrie zéro Fossile, Décarb Ind ([lien](#)), Décarb Ind+ ([lien](#)), Décarb flash ([lien](#)), BCIAT ([lien](#)) **Subventions**

ADEME, AMI PACTE Industrie ([lien](#)), **Subventions**

France 2030, BPI, BdT, AAP Rebond industriel ([lien](#)) **Subventions**

Ressources/ partenaires

CEREMA, Banque des Territoires Identifier le potentiel avec France Foncier + ([lien](#))

Gestion des forêts & puits de carbone

Gestion des forêts

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Mettre en place une stratégie territoriale

Diagnostiquer les besoins et les ressources du territoire

Participer à la bonne gestion des forêts

Communiquer auprès des citoyens et des entreprises

S'assurer de l'exemplarité des forêts gérées par la collectivité

Type d'action possible

- Intégrer les ambitions de préservation du puit de carbone dans le Schéma Régional de Gestion Sylvicole

- Identifier les forêts "biens vacants et sans maîtres et utiliser la procédure d'incorporation des biens vacants
- Identifier les forêts privées sans Document de Gestion Durable

- Utiliser le droit de préemption pour les parcelles forestières en vente
- Contractualiser avec les coopératives forestières
- Favoriser le renouvellement forestier et envisager la plantation de nouvelles forêts sur des parcelles détenues par la collectivité

- Respecter la réglementation et sensibiliser le public pour limiter les départs de feu
- Sensibiliser à la gestion durable et à ses intérêts pour les propriétaires
- Promouvoir le cloisonnement et des modes d'exploitation à faible impact sur les sols
- Promouvoir les aides à l'amont forestier (à venir)
- Promouvoir les aides disponibles pour le [renouvellement forestier](#) et la prévention des incendies (à venir) pour les forêts privées

Dans les forêts de la collectivité :

- Conserver des arbres morts et des arbres à cavités pour le maintien de la biodiversité forestière
- Déployer le concept de "forêt mosaïque" visant à diversifier les essences et les modes de sylviculture
- S'assurer que toutes les forêts sont dotées d'un document de gestion
- Conduire des opérations d'aménagement pour limiter les départs de feu

MASA AAP pour Études et équipements en matière de DFCI¹ – à venir

ADEME, AAP Renouvellement forestier ([lien](#)) Subvention

Fonds Vert axe 2 prévention des risques incendie ([lien](#)) Subvention

Fonds Vert Axe 3, Réduire la pression sur la biodiversité ([lien](#)) Subvention

Label bas-carbone, différentes méthodes pour accompagner le reboisement ([lien](#)) Subvention

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

ONF, introduction à la gestion des forêts ([lien](#)), CNPF ([lien](#))

1. DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies

Produits bois

Gestion
des forêts

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Intégrer les enjeux de la filière bois aux outils locaux

Diagnostiquer les besoins et les ressources du territoire

Soutenir et animer la filière bois d'œuvre locale

**Sensibiliser le grand public et les entreprises
Mettre en avant les aides**

S'assurer de l'exemplarité de la collectivité

- Réaliser ou mettre à jour un Schéma Régional de Biomasse
- Intégrer le soutien des constructions bois dans les stratégies territoriales

- Recenser les ressources en bois et les industries capables de transformer le bois sur le territoire
- Recenser les consommations de bois (matière ou énergie) des bâtiments publics et/ou des industries du territoire, par nature, provenance et niveau de certification

- Soutenir la filière bois d'œuvre locale et construction bois via la mise en relation de producteurs et de vendeurs, l'animation, l'intelligence économique, l'appui aux AAP, l'accompagnement aux besoins de montée en compétence etc..)
- Engager les aménageurs publics comme privés à réaliser des ouvrages en bois ou matériaux biosourcés

- Sensibiliser le grand public aux avantages de la construction bois
- Mettre en avant le label d'Etat « Bâtiment Biosourcé »
- Mettre en avant les aides d'Etat pour l'industrie bois (Not. Renouvellement à venir des AAP : [Soutien à l'innovation dans la construction matériaux bois, biosourcés et géosourcés](#), [Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés](#), [Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois](#))

- Intégrer dans la commande publique des critères de certification en matériaux biosourcés

Pour la construction et la rénovation des bâtiments publics:

- prendre des seuils plus élevés que les seuils actuels de la RE2020
- Favoriser les bâtiments en bois ou produits biosourcés, et faire labéliser les bâtiments « Bâtiment Biosourcé » ou Bâtiment Bas Carbone (BBCA)

Type
d'action
possible

Label bas carbone, Méthode Bâtiment neuf biosourcé ([lien](#)), Subvention

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

IGN, ADEME, Outils CartoFOB, cartographie des ressources en bois ([lien](#))

CSTB, guide des référentiels techniques de la construction bois ([lien](#))

CSTB, guide des référentiels techniques de la construction bois ([lien](#))

Renaturation et restauration des habitats

Secrétariat général à la planification écologique

Biodiversité

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Intégrer la renaturation et restauration dans les stratégies locales

Diagnostiquer les besoins et les ressources du territoire

Mettre en œuvre des opérations de renaturation ou de restauration

Communiquer auprès des citoyens et des entreprises

S'assurer de l'exemplarité de la collectivité

Type
d'action
possible

- Réaliser un plan paysage pour orienter l'aménagement du territoire vers la renaturation
- Planifier la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau identifiés comme prioritaires (PLAGEPOMI, plan de gestion de l'anguille, classement des cours d'eau...)
- Créer une entité publique de mise en œuvre des SNC/SNRR¹

- Identifier les zones préférentielles pour la renaturation (ZPR) via des état des lieux de la biodiversité, de l'évolution urbanistique...
- Identifier les sites pouvant accueillir des SNC/ SNRR
- Qualifier et quantifier le besoin de compensation du territoire (ex. volume potentiel de compensation, éléments de biodiversités concernés...)
- Identifier les friches en zone N

- Sécuriser le foncier (ex. maîtrise foncière, bail rural environnemental, SAFER, obligation réelle environnementale...)
- Lancer et financer des opérations de restauration d'habitats
- Accompagner la mise en œuvre des projets d'aménagement participant à la renaturation ou la restauration par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints...)

- Informer les maîtres d'ouvrage sur le dispositif SNC/SNRR et ses intérêts
- Organiser le suivi de l'atteinte effective du gain écologique des SNC/SNRR du territoire

- Végétaliser les bâtiments publics (toits, façades...)
- Renaturer ou restaurer des habitats dégradés sur toutes les propriétés de la collectivité.
- Intégrer le génie écologique dans les formation des agents de la collectivité territoriale

Support
ingénierie et
financement

MTE, OFB, ADEME,
AAP Plan de Paysage (fin
juin 2024) ([lien](#)) **Subvention**

Fonds Vert axe 3 & OFB, Atlas
de la biodiversité communale
(ABC) ([lien](#)), **Subvention**

Fonds Vert Axe 3, Protéger et restaurer les espaces naturels ([lien](#)), Réduire la pression sur la biodiversité ([lien](#)), **Subventions**

Fonds Vert axe 2, Des solutions d'adaptation par la renaturation ([lien](#)), **Subvention**

Banque des Territoires, Programmes d'ingénierie territoriale
pour la renaturation ([lien](#)) **Ingénierie**

Agences de l'eau : Programmes d'intervention pour pour la restauration des cours d'eau et pour les zones humides ([lien](#)), **Subventions**

Ressources/
partenaires

OFB, Guide pour renaturer les sols ([lien](#)), guide du génie écologique ([lien](#)), Centre de Ressources
Zones Humides ([lien](#))

1. SNC : Site Naturel de Compensation/ SNRR : Site Naturel de Restauration et de Renaturation

Continuités écologiques

Biodiversité

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Intégrer le concept de continuité écologique dans les documents stratégiques du territoire

- Introduire les enjeux de la Trame Verte et Bleue ainsi que de Trame Noire dans les documents d'urbanismes ScoT, PLU, PLUI
- Exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties les éléments des ouvrages visant à restaurer la continuité écologique

Diagnostiquer le territoire et identifier les priorités de continuités écologiques

- Cartographier et hiérarchiser les continuités écologiques et les points noirs du territoire, en particulier celles causées par les infrastructures de la collectivité

Mettre en œuvre des opérations de restauration des continuités écologiques

- Accompagner la mise en œuvre des projets d'aménagement par la maîtrise d'ouvrage publique locale (ex. passes à poissons, écopoints...)
- Financer des opérations de restauration des continuités écologiques

Communiquer auprès des citoyens et des entreprises

- Mener des campagnes de sensibilisation aux enjeux de continuité écologique
- Fournir des documents d'aide à la mise en œuvre de solutions concrètes (ex. avantages et inconvénients des actions, grille de niveaux d'ambition, rappel des droits et devoirs des propriétaires et riverains...)

S'assurer de l'exemplarité de la collectivité

- Intégrer le génie écologique et particulièrement la formation aux enjeux de continuité dans les formations des agents de la collectivité territoriale
- Supprimer les discontinuités causées par les infrastructures de la collectivité (routes, terrains...)
- S'assurer que les enjeux de continuité sont bien pris en compte dans les projets où la collectivité est maître d'œuvre

Type
d'action
possible

Support
ingénierie et
financement

CEREMA, Adapter son réseau de transport aux continuités écologiques ([lien](#)), Accompagnement dans la mise en place de la Trame Verte et Bleue ([lien](#)), [Offre de service](#)

Fonds Vert Axe 3, Réduire la pression sur la biodiversité ([lien](#)), [Subventions Agences de l'eau](#) : Programmes d'intervention pour la restauration des cours d'eau et pour les zones humides ([lien](#)), [Subventions](#)

Ressources/
partenaires

OFB, introduction à la Trame Verte et Bleue ([lien](#)) **Centre de Ressources Cours d'Eau** ([lien](#)), **AIGECO**, association des acteurs de l'Ingénierie et du génie écologique ([lien](#))

Aires protégées

Biodiversité

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Objectifs

Concevoir des stratégies locales participant à la création et l'extension des aires

- Développer un plan d'action territorial pour les aires protégées
- Proposer en labellisation protection forte des terrains éligibles (terrains des Conservatoires d'Espaces Naturels, Obligations réelles environnementale, sites classes a dominante naturelle, forêt de protection

Diagnostiquer les besoins et les ressources du territoire

- Etudier la pertinence de la création d'une aire protégée à proximité des ZNIEFF¹ du territoire
- Identifier les zones d'enjeux écologiques sous pressions (via Atlas de la Biodiversité Communale, données INPN...)

Créer ou étendre un réseau d'aires protégées

- Sur la base du plan d'action territorial pour les aires protégées, renforcer la protection, la cohérence et la connectivité du réseau d'aires protégées et de protection forte
- Participer financièrement à la gestion d'aires protégées

Communiquer auprès des citoyens sur la nécessité des aires protégées et s'assurer de leur respect

- Favoriser et accompagner les citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées
- Créer un cadre commun de valorisation et de communication des aires protégées du territoire (charte graphique/d'identité, documents de communication...)
- Valoriser les services rendus par les aires protégées et mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour leur financement (par ex
- Garantir de la compatibilité des usages par un cadre de surveillance et de contrôle des activités pratiquées dans les aires protégées
- Mettre en place, former et animer un réseau territorial de gestionnaires d'aires protégées
- Mobiliser écoles pour s'inscrire dans les aires éducatives

Type
d'action
possible

Fonds Vert Axe 3, Protéger et restaurer les espaces naturels ([lien](#)), Réduire la pression sur la biodiversité ([lien](#)), [Subventions](#)

Support
ingénierie et
financement

Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales ([lien](#))

Ressources/
partenaires

OFB, Stratégie nationale des aires protégées ([lien](#)) Atlas de la Biodiversité Communale ([lien](#)), Méthode d'évaluation du potentiel de gain écologique de sites terrestres – Pogéis ([lien](#)), **AIGECO**, association des acteurs de l'Ingénierie et du génie écologique ([lien](#)), **INPN/MNHN** Inventaire des ZNIEFF ([lien](#))

Utilisation raisonnée de la ressource eau

Eau

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Concevoir un plan d'utilisation raisonnée de la ressource en eau

Connaître le réseau d'eau, ses usagers et leurs consommations

Rénover le réseau, s'équiper pour l'usage d'autres eaux et le suivi des consommations

Communiquer et sensibiliser autour de l'usage de l'eau

Faire un usage raisonné de l'eau pour les espaces et les bâtiments publics

Type
d'action
possible

- Intégrer la question de l'eau dans des documents d'urbanisme : reprendre des éléments du SDAGE¹ dans le PLU avec des objectifs en matière de consommation et sobriété
- Discuter avec les acteurs d'une tarification incitative, avec des seuils d'alerte surconsommation à tester

- Identifier les consommateurs et les prélèvements principaux du territoire et installer un suivi de leur usage de l'eau
- Identifier des baisses possibles de consommation et des axes de sobriété
- Réaliser une campagne de recherche de fuites des réseaux
- Étudier les effets du signal prix pour une tarification incitative juste et adaptée
- Engager des études pour la réutilisation des ENC²
- Étudier la pertinence d'ouvrages de recharge maîtrisée des aquifères

- Mettre en œuvre les baisses de consommation déjà possibles et identifiées
- Rénover les canalisations les plus détériorées pour combattre les fuites
- Engager des projets de multi-usage d'ENC
- Mettre en place des outils de suivi pour éviter les consommations inutiles (branchements de chantiers, poteaux incendies)

- Informer le grand public sur les bonnes pratiques et les gestes de sobriété et les impacts qu'elles peuvent avoir
- Communiquer sur le suivi des principaux consommateurs et prélèvements
- Distribuer des kits d'économie d'eau ; promouvoir les compteurs intelligents (suivi des fuites après compteur)
- Mettre en place des cellules de concertation et d'échanges / accompagnement avec les entreprises pour réduire et réutiliser (REUT³), et les agriculteurs pour échanger sur les changements de pratiques

- Après établissement d'un bilan, mettre en place une gestion optimisée et raisonnée de l'usage pour :
 - les bâtiments publics (suivi des consommation pendant les vacances pour détecter les fuites dans les bâtiments scolaires)
 - les espaces publics tels les espaces verts (goutte à goutte, programmation)
- Prévoir des espèces moins consommatrices d'eau pour les espaces verts

Agences de l'eau Aides pour moderniser les réseaux : [Subventions](#), **ADEME** AAP Innov Eau ([lien](#)) : [Subventions](#), **Banque des Territoires** Aqua-prêt ([lien](#)) : [Prêt](#)

Agences de l'eau, CEREMA [Fiches économie et partage de la ressource en eau](#), **AMORCE** [Guide L'élu, l'eau et la transition écologique](#), [VigiEau](#), [Explore 2](#)

Protection des zones de captage

Eau

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Coordonner les dispositifs sanitaires et de gestion de l'eau autour des aires de captage

- Identifier les captages dépassant les exigences de qualité, susceptibles d'entrer dans le dispositif PGSSE¹ et l'établir
- Vérifier l'adéquation autour des zones de captage des périmètres de protection immédiate et rapprochés (PPI/PPR) ; mettre en œuvre un PPE (éloigné), mobilisation via le préfet du dispositif ZSCE sur la ZPAAC (Zone Soumise à Contrainte Environnementale, Zone de Protection des Aires d'Alimentation de Captage)

Caractériser l'état et les emplacements des aires de captage

- Caractériser l'état de la ressource, identifier les contours de l'aire d'alimentation de captage,
- Réaliser un diagnostic Territorial Multi Pression (agricoles et non agricoles) et un plan d'action correspondant
- Engager des études pour comprendre l'origine des écoulements d'eau souterraine autour des aires de captage

Travailler à la prévention des pollutions diffuses et à la protection des zones de captage

- Animer le comité de pilotage de l'AAC² ; veiller à la mise en œuvre et à l'efficacité du PGSSE
- Accompagner les entreprises autour de la démarche RSDE³
- Exercer son droit de préemption pour les terres agricoles situées à proximité de points de captage prioritaires et mobiliser le bail réel à clauses environnementales
- Soutenir des pratiques bas intrants sur les AAC : établir des contrats de captage entre les financeurs et acteurs/usagers des zones concernées

Sensibiliser aux enjeux de la préservation de la qualité de l'eau

- Mettre en place un suivi de qualité des zones de captage avec communication et valorisation auprès des acteurs professionnels et citoyens
- Communiquer pour sensibiliser les citoyens et lutter contre la pollution diffuse au niveau des AAC

Protéger les AAC sur le territoire de la collectivité et lutter contre la pollution diffuse de l'eau

- S'assurer du respect de la réglementation au niveau des AAC sur les terrains de la collectivité
- Promouvoir une démarche d'exemplarité pour les produits utilisés pour l'entretien des bâtiments publics et des espaces verts (cimetières et terrains de sports entre autres)

Agences de l'eau Aides pour la protection des zones de captage d'eau : [Subventions](#), **ADEME** AAP Innov Eau ([lien](#)) : [Subventions](#), **Banque des Territoires** Aqua-prêt ([lien](#)) : Prêt

Agences de l'Eau, CEREMA [Cibler efficacement des zones d'action pour la protection des captages d'eau](#), **OFB** [Centre de ressources captage](#) et site [aires-captages.fr](#) avec l'**OiEau**, **ASTEE** [Initier, mettre en place et faire vivre un PGSSE](#), **MTECT** ([outils réglementaires protection des captages](#))

1. PGSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux ; 2. AAC : Aire d'Alimentation de Captage ; 3. RSDE : Recherche et Réduction des Rejets de Substances Dangereuses des Eaux

Type d'action possible

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Désimperméabilisation des sols

Eau

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Placer la désimperméabilisation en ville dans les objectifs stratégiques

- Inscrire un coefficient d'imperméabilisation dans les documents d'urbanisme et d'aménagement (PLU), et exiger des mesures de compensation lorsqu'un seuil est dépassé
- Inscrire des critères de réversibilité des lieux ou de mutualisation des services (ex : parking communs) dans ces mêmes documents

Étudier les opportunités de désimperméabilisation sur le territoire

- Établir le potentiel de désimperméabilisation sur l'espace public (voirie, espaces de loisirs, terrains et bâtiments de la collectivité)
- Mettre en relation ce potentiel avec les bénéfices potentiels en termes d'infiltrations d'eau afin de prioriser les opérations

Désimperméabiliser les espaces publics et privés

- Lancer des opérations de désimperméabilisation sur des opérations de voirie ou d'espaces publics (terre-pleins centraux, parkings, abords de cours d'eau, espaces publics)
- Soutenir techniquement et financièrement les opérations privées de désimperméabilisation

Valoriser et promouvoir la désimperméabilisation auprès de propriétaires fonciers

- Communiquer autour des bénéfices de la désimperméabilisation
- Engager des démarches participative de désimperméabilisation (ateliers, débats, outils de communication)

Désimperméabiliser des espaces détenus par les collectivités

- Mettre en œuvre la désimperméabilisation des cours d'école, des espaces extérieurs des bâtiments publics
- Mettre à disposition du foncier pour la mise en œuvre d'opérations de désimperméabilisation (à des associations pour la création de jardins partagés par exemple)
- Désimperméabiliser et gérer les eaux pluviales à la source (via des noues paysagères, etc.)

Agences d'urbanisme
Renaturation en ville ([lien](#)) :
Ingénierie

Agences de l'eau : Subventions et ingénierie, CEREMA développer la nature en ville ([lien](#)) : Ingénierie, Banque des Territoires ([lien](#)) : Prêt,

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

CEREMA ([plaquette](#), [fiches](#)) , Agences de l'eau, OFB, A-IGéco, FNAU, CAUE, AMORCE

Sobriété foncière

Sobriété foncière

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Intégrer la sobriété foncière aux stratégies locales

Intégrer la sobriété foncière aux stratégies locales

Engager les moyens pour atteindre le zéro artificialisation net

Communiquer auprès des citoyens

S'assurer de l'exemplarité de la collectivité

Type d'action possible

- Intégrer les objectifs ZAN¹ dans les documents de référence :
 - Révision SCoT avant le 22 février 2027
 - Révision des PLU avant 22 février 2028
- Mobiliser les outils de stratégie foncière du PLU : règlement PLU, emplacements réservés, orientations d'aménagement et de programmation
- Constituer des réserves foncières
- Favoriser les mutations urbaines d'ensemble dans le cadre de ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) ou dans le cadre de PUP (Projet Urbain Partenarial)

- Mettre en place des observatoires de l'habitat et du foncier pour élaborer des stratégies foncières sobres et cartographier notamment les logements vacants
- Définir des stratégies foncières avec l'appui des EPF (Etablissements Publics Fonciers)
- Observer le rythme d'artificialisation du territoire
- Inventorier les fonciers publics mobilisables et les « biens sans maître »

- Mettre en place des opérations d'aménagement en recyclage urbain : recyclage des friches, requalification des quartiers dégradés, requalification des zones d'activité commerciale
- Conduire des opérations de renaturation et de végétalisation en ville : cours d'école, lutte contre les îlots de chaleur urbains, toute action favorable à la « nature en ville »
- Lutter contre la vacance des logements via des outils d'aménagement

- Renforcer la communication sur la densification douce et les aménités urbaines
- Communiquer sur la sobriété foncière auprès des professionnels de l'aménagement et de l'immobilier

- Mettre à disposition le patrimoine de la collectivité en période de non-utilisation
- Créer ou étendre des établissements publics fonciers locaux
- Mobiliser les compétences des agences d'urbanisme pour définir des projets urbains soutenables

ADEME, Etudes préalables aux travaux de dépollution d'une friche, [\(lien\)](#) Subvention

Fonds Vert axe 3 , Recyclage foncier [\(lien\)](#) Subvention

ADEME Intégration des friches dans les démarches territoriale [\(lien\)](#) Ingénierie et [guide](#) associé

DGALN (MTECT) [Portail de l'artificialisation des sols](#) ; CEREMA [Site outils de l'aménagement](#)
MTECT [Fascicules de mise en œuvre de la réforme ZAN](#) : 1. Définir et observer ; 2. Planifier ; 3. Mobiliser ; 4. Accompagner
ANCT grilles d'analyse territoriales ; Banque des Territoires

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

Prévention des déchets

Déchets

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

**Concevoir un plan de
prévention des déchets**

**Identifier des
opportunités sur le
territoire**

**S'assurer de la présence
d'une offre de la
réparation/du réemploi**

**Promouvoir la prévention
des déchets**

**S'engager sur
l'exemplarité de
l'administration publique**

Type
d'action
possible

- Définir ou mettre à jour un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- OU un Plan Territorial de Prévention (PTP) au niveau départemental
- OU un Programme Local de Prévention (PLP) au niveau infrarégional
- Mettre en place une tarification incitative/redevance spéciale pour engager à la prévention des déchets

- Réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunités d'un projet projets de ressourceries/ recycleries, d'installation d'acteurs du réemploi et de la réparation sur le territoire afin de favoriser une économie de la fonctionnalité et de la vente de l'usage (plutôt que de la vente)

- Soutenir financièrement ou donner accès à du foncier à des projets de ressourceries/ recycleries, de location de produits, et des acteurs du réemploi et de la réparation

- Soutenir ou mener des campagnes de sensibilisation à la réduction des déchets à l'allongement de la vie des objets
- Promouvoir les aides à l'économie de la fonctionnalité auprès des entreprises ([exemple Ademe](#))
- Promouvoir le vrac
- Diffuser les outils de sensibilisation (par ex. [Longue Vie aux Objets](#))

- Intégrer dans la commande publique de critères de prévention des déchets (économie de la fonctionnalité, produits reconditionnés, réparation,...), notamment au sein des EPCI, et de le prévoir dans les SPASER¹
- Mettre en place des politiques éco-responsables dans les administrations (par ex. contre le gaspillage alimentaire, les impressions, les objets jetables)
- Adopter une gestion différenciée des espaces verts des collectivités

ADEME: Aides au réemploi des emballages et des contenants ([lien](#))
Subvention
Etudes/Investissements réemploi-réutilisation et la réparation
(Etudes : [lien](#) / Equipement: [lien](#)) **Subvention**

ADEME: Actions en faveur de la transition écologique ([lien](#)) **Subvention**

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

ADEME: Guide [« Réduire les déchets dans mon territoire »](#) , [Programme COOP'TER](#)

1. SPASER: Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable

Collecte et tri des déchets

Déchets

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Renforcer la mise en place du tri

Mieux connaître les flux pour identifier les opportunités

Densifier les infrastructures de collecte en fonction des besoins

Sensibiliser à la bonne collecte des déchets

S'engager sur l'exemplarité de l'administration publique

Type d'action possible

- Mettre en place le tri à la source et la collecte sélective, ainsi que l'extension des consignes de tri
- Mettre en place une tarification/redevance incitative pour inciter au tri
- Préserver du foncier disponible pour des infrastructures de stockage/collecte
- Mettre en place une redevance spéciale pour les déchets des commerçants, bureaux etc

- Réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunités afin de mieux connaître les principaux flux de déchets issus d'activités économiques pour favoriser les synergies territoriales via leur collecte/valorisation
- Identifier / évaluer l'opportunité de mettre en place des infrastructures de stockage, déchèterie, tri
- Réaliser une étude d'optimisation du SPGD¹

- Créer ou moderniser des points de stockage, déchèteries/ centres de tri et sur-tri
- Mettre en place des infrastructures de collectes performantes (apport volontaire, porte à porte)

- Soutenir ou mener des campagnes de communication et sensibilisation au tri
- Soutenir la mobilisation contre les dépôts sauvages de déchets
- Intégrer des outils de sensibilisation (par ex. [Que faire de mes déchets](#))

- Mettre en place des politiques éco-responsables dans les administrations (tri sélectif)

Fonds Vert Axe 1: Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

ADEME: Etudes/Investissements de centres de tri des déchets/valorisation de matières (Etudes : [lien](#) / Equipement: [lien](#))
Ingénierie/Subvention

ADEME: Actions en faveur de la transition écologique ([lien](#)) Subvention

ADEME: [Guide PLPDMA](#), Volet Economie circulaire du programme « Territoires en Transition »

Valorisation, mise en décharge et ISDND

Déchets

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Concevoir un plan de valorisation des déchets

Mieux connaître les flux pour identifier les opportunités

Assurer une offre d'infrastructures de valorisation matière / énergétique

Promouvoir la valorisation des déchets

S'engager sur l'exemplarité de l'administration publique

Type d'action possible

- Généraliser le tri à la source des bio-déchets par la gestion de proximité ou la collecte séparée
- Concevoir un plan de développement des centres de tri et des lieux de consommation des CSR¹
- Mettre en place une tarification incitative pour inciter au tri

- Réaliser une étude de faisabilité ou d'opportunités afin de mieux connaître les principaux flux de déchets issus d'activités économiques pour favoriser les synergies territoriales via leur collecte/valorisation
- Développer et mettre à disposition des outils d'assistance technique pour les porteurs de projet de valorisation

- Soutenir l'aménagement des unités de recyclage matière / de valorisation énergétique (par ex. méthanisation, valorisation des boues dépuration, des CSR)
- Mettre en place un captage performant dans les nouvelles ISDND, et moderniser les ISDND existantes
- Déployer des solutions techniques pour détecter les éventuelles fuites des ISDND
- Organiser des distributions de composteurs

- Soutenir ou mener des campagnes de communication et sensibilisation à la valorisation des déchets
- Promouvoir le [Bonus Réparation](#) (la labellisation des professionnels ainsi que l'usage des particuliers)
- Mobiliser contre les dépôts sauvages de déchets

- Intégrer dans la commande publique de critères de valorisation des déchets (matières recyclées...), notamment au sein des EPCI, et de le prévoir dans les SPASER¹
- Collecter et valoriser les biodéchets

Fonds Vert Axe 1: Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets ([lien](#))
Ingénierie, Subvention

ADEME: Etudes/Investissements de centres de tri des déchets/valorisation de matières (Etudes : [lien](#) / Equipement: [lien](#))
Ingénierie/Subvention

ADEME: Actions en faveur de la transition écologique ([lien](#)) Subvention

ADEME: [Guide PLPDMA](#), Volet Economie circulaire du programme « Territoires en Transition »

Support ingénierie et financement

Ressources/ partenaires

1. CSR: Combustibles Solide de Récupération

Loi EGALIM / Climat et résilience

Alimentation

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

S'organiser entre territoires pour des aliments locaux, durables et de qualité

- Mettre en place un PAT¹ comprenant des objectifs d'approvisionnement local, durable et de qualité (produits SIQO² par exemple)
- Mutualiser les achats entre collectivités pour structurer/sécuriser des filières à l'échelle territoriale
- Mettre en réseau les restaurations collectives du territoire

Mieux connaître et débloquer l'application de la loi sur le territoire

- Recenser les cantines du territoire et identifier celles pouvant/devant être soutenues dans leurs démarches EGALIM via leur inscription sur la plateforme « ma cantine »
- Identifier les freins par ex. logistique / disponibilité des approvisionnements durables et de qualité sur le territoire pouvant empêcher la mise en œuvre de la loi
- Identifier/travailler les stratégies d'achat dans le cadre du code de la commande publique (sourcing, allotissement...)

Soutenir la mise en place d'infrastructures structurantes

- Soutenir/financer la mise en place d'infrastructures par ex. logistiques, outil de transformation, distribution, avec une attention sur la viabilité du modèle économique

Communiquer autour des avantages d'une alimentation locale, durable et de qualité

- Promouvoir le changement des pratiques de consommation et la lutte contre le gaspillage alimentaire (permettant d'équilibrer les coûts d'approvisionnement)
- Organiser des événements et ateliers de sensibilisation à l'alimentation locale, durable et de qualité vers des publics ciblés (enfants, adolescents ou étudiants par exemple)
- Former et valoriser les acheteurs, cuisiniers
- Mettre en avant les offres d'aides à la planification écologique (par ex. [Plan protéines végétales](#); et en dehors ([Plan de souveraineté Fruits & Légumes](#), [Rénovation des verges](#)))

S'efforcer de respecter la loi Egalim dans la restauration collective

- S'assurer de l'application de la loi EGALIM dans la restauration collective et de la télédéclaration sur [ma-cantine](#)
- Promouvoir les approvisionnements durables et de qualité (50%), dont Bio (20%), la diversification des sources de protéines (plan pluriannuel de diversification des sources de protéines et menu végétarien hebdo, permettant d'équilibrer le budget et d'acheter de la viande de qualité locale), promotion des légumineuses, lutte contre le gaspillage alimentaire (diagnostic obligatoire) et substitution des plastiques (application janvier 2025)

Type d'action possible

MASA/ADEME AAP du PNA pour aider à l'émergence de nouveaux PAT ou accompagner les existants ([lien](#)) : Subventions

DINUM/MASA Plateforme [ma-cantine](#) Outil d'accompagnement

ASP Bonifications de l'aide aux communes rurales pour la « cantine à 1€ » en cas de respect d'Egalim ([lien](#)) : **Subventions FranceAgrimer** Subvention pour le différentiel de prix entre conventionnel et SIQO pour les fruits, légumes, produits laitiers et lait ([lien](#)) : **Subventions**

Support ingénierie et financement

Chambres d'agriculture [Terralto : construire un PAT](#), **MASA**: [Présentation de la procédure de reconnaissance des PAT](#)

Chambres de Métiers et de l'Artisanat [Cités du Goût et des Saveurs](#)

DINUM/MASA Plateforme [ma-cantine](#), **CNFPT** [Bouquet de Ressources](#), **CNRC** [Guides pratiques](#), **ADEME** [Coût d'une alimentation plus écologique](#)

Agriculture biologique, HVE¹ et durable

Agriculture et sols

Décision stratégique / Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de la collectivité

Objectifs

Accorder la production agricole et la consommation du territoire

- Inscrire l'agriculture bio et HVE dans un PAT²
- Nouer des alliances entre territoires et collectivités pour identifier et/ou acquérir des friches ou terres agricoles reconvertis en circuits courts ou agriculture biologique
- Appuyer les projets territoriaux pour encourager la production bio sur les zones à enjeux (zones de captage, parcs naturels régionaux, GIEE³...)
- S'engager dans un PSE⁴

Identifier les besoins de structuration de la filière

- Identifier les opportunités de production et de transformation du bio du territoire afin de soutenir un développement équilibré entre l'offre et la demande
- Identifier les freins par ex. logistique / équipements de tris ou de stockage pouvant nécessiter des investissements

Contribuer à la structuration d'une filière biologique/HVE

- Appuyer la structuration de filières bio et locales (mise en relation de producteurs et de vendeurs, animation, intelligence économique, appui aux AAP, accompagnement aux besoins de montée en compétence etc..)

Sensibiliser la population aux bénéfices du bio et les producteurs aux aides disponibles

- Créer et animer des ateliers d'éducation à l'alimentation biologique dans les écoles (ex. ateliers cuisine, espaces potagers)
- Animer le réseau des AMAP⁵
- Mettre en place des rencontres et créer du lien entre la restauration collective et les producteurs
- Mettre en avant les offres d'aides à la planification écologique (par ex. [Plan protéines végétales](#); [Plan soutien AB](#); [Diagnostics Climats](#), [Décarbonation des serres](#), matériels de stockage des effluents et d'épandage moins émissifs – [à venir](#), structuration de filière « Projets de Territoire » - à venir) et en dehors ([Plan de souveraineté Fruits & Légumes](#))

Accompagner l'installation de producteurs sur le territoire

- Permettre et favoriser l'installation des producteurs en AB ou HVE sur les propriétés des collectivités (ex. bail rural environnemental et clause AB)
- Mettre en place une ferme municipale en bio pour alimenter les cantines des écoles de la commune par exemple

Type d'action possible

MASA/ADEME AAP du PNA pour aider à l'émergence de nouveaux PAT ou accompagner les existants ([lien](#)) : **Subventions**
Accompagnement face au changement climatique – démarche collective (**Ademe**, à venir)

MASA Fonds souveraineté alimentaire et transitions : Projets de territoire (à venir, [lien](#)) : **Subventions**, **Agence Bio/MASA** AAP Fonds Avenir Bio et communication ([lien](#)) : **Subventions**, **Banque des Territoires** ([lien](#)) : **Prêt**, **Commission européenne** Horizon Europe : **Subventions**

Support ingénierie et financement

Agence Bio, Chambres d'agriculture, MASA, associations

MTECT [Guide du bail rural environnemental](#), **FNAB** [le BRE à clause AB](#)

Ressources/ partenaires

1. HVE : Haute Valeur Environnementale; 2. PAT: Projet Alimentaire Territorial; 3. GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental 4. Paiement pour Services Environnementaux 5. AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Élevage durable, gestion des prairies et pratiques stockantes

Agriculture
et sols

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Favoriser l'élevage durable et via des projets territoriaux

Aider à la structuration de filières

Contribuer à la transformation de la filière

Valoriser les prairies et l'élevage durable

Mettre à disposition du foncier pour de l'élevage durable

- Favoriser le déploiement de dispositifs de financement : MAEC¹ et PSE² pour soutenir financièrement les éleveurs maintenant ou développant les prairies, notamment les prairies naturelles
- Appuyer les projets territoriaux permettant d'intégrer la production de viande et de fromage locaux et issus d'animaux nourris à l'herbe (projets alimentaires territoriaux, parcs naturels régionaux, GIEE, Natura 2000...)

- Identifier les fermes d'élevage nécessitant un accompagnement à la reprise (par ex. besoin d'aide à la restructuration/diversification)

- Appuyer la structuration de filières durables et locales (mise en relation de producteurs et de vendeurs, animation, intelligence économique, appui aux AAP, accompagnement aux besoins de montée en compétence etc..)

- Rendre visibles les prairies naturelles et les valoriser (visibilité, via le concours Générale agricole des pratiques agroécologique, par le tourisme...)
- Sensibiliser le public à une consommation de viande plus locale
- Mettre en avant les sources possibles de revenu pour les éleveurs : Labels Bas Carbone, Méthanisation, valorisation des effluents d'élevage en fertilisants organiques (et les guichets associés)
- Accompagner l'installation de nouveaux éleveurs, en collaboration avec des acteurs du secteur (syndicats agricoles, associations)

- Installer des éleveurs pâturant sur les terres des collectivités (ex. bail rural environnemental en aires d'alimentation de captage ; les prairies naturelles pourraient y être mentionnées)
- Acheter temporairement des parcelles se trouvant sans exploitant agricole en situation d'acquérir en accord avec les SAFER³

Type
d'action
possible

Support
ingénierie et
financement

MASA Fonds souveraineté de l'élevage ([lien](#), *déploiement en cours de définition*), « maturation » d'aide à l'ingénierie des projets territoriaux (*en construction*), appel à projet territoriaux de développement des filières des produits agricoles, aquacoles et agroalimentaires (*en construction*), **Agences de l'eau**, Paiements pour services environnementaux ([lien](#))
Accompagnement face au changement climatique – démarche collective (**Ademe**, à venir) **Subvention**

Ressources/
partenaires

Chambres d'agriculture, MASA (dispositifs de décarbonation de l'agriculture, [lien](#)), Syndicats agricoles, Associations

Gestion des haies

Agriculture
et sols

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Intégrer les enjeux de gestion des haies aux stratégies locales

Diagnostiquer les ressources du territoire

S'engager pour le maintien et le développement des haies

**Sensibiliser le grand public et les exploitant
Mettre en avant les aides**

S'assurer de l'exemplarité de la collectivité

Type
d'action
possible

- Utiliser les documents territoriaux de planification comme les SRADDET, les SCoT et les PLUi, pour assurer la promotion et la protection des haies par les règles d'urbanisme

- Recenser le potentiel de développement de kilomètres linéaires de haies sur le territoire
- Identifier le potentiel de valorisation des haie par ex. en bois énergie

- Maintenir et accroître le stockage de carbone par les infrastructures agro écologiques (ex. financement de plantation de haies, paiement pour la mise en place ou maintien de pratiques, achats de crédits carbones auprès des producteurs...)
- Mieux contrôler et sanctionner les arrachages et destructions de haies afin de garantir un gain net de linéaire

Agences de l'eau, Paiements pour services environnementaux ([lien](#))
Subvention

- Sensibiliser le grand public et les exploitants agricoles aux services rendus par les haies
- Valoriser la « méthode haies » du Label Bas Carbone permettant la valorisation carbone des haies
- Mettre en avant les paiements pour services environnementaux proposés contre la plantation et l'entretien de haies
- Promouvoir les aides à la structuration de la filière (**Ademe**, à venir)

- Acheter de la biomasse issue de haies certifiées pour l'alimentation des chaudières de la collectivité, en intégrant des critères dans la commande publique
- Sur les parcelles dépendant de la collectivité, étudier le potentiel de développement de haies et réaliser les investissements nécessaires

MASA, AAP animation et investissement du Plan en Faveur de la Haie, [Guichet fermé depuis fin avril, à actualiser à réouverture](#)

Label bas carbone, Méthode Bâtiment neuf biosourcé ([lien](#)), **Subvention**

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires

OFB, présentation des services écosystémiques des haies ([lien](#)), **MASA**, Pacte en faveur de la haie (échelle nationale, 2023, [lien](#))

Réduction de l'usage des produits phytosanitaires (PP)

Agriculture
et sols

Décision stratégique
/ Normes

Étude

Infrastructure

Sensibilisation / suivi

Exemplarité de
la collectivité

Objectifs

Intégrer l'enjeu phytosanitaire dans les stratégies de gestion des aires protégées

- Formuler des plans d'actions territoriaux pour la réduction de l'utilisation et des risques liés aux produits phytosanitaires
- Intégrer l'enjeu phytosanitaire aux DOCOB (DOCuments d'OBjectifs du Site) et à l'accompagnement des gestionnaires de sites Natura 2000 et autres aires protégées
- Favoriser les porosités et l'interconnaissance entre les agricultures (rencontre d'agriculteurs bio et conventionnels, projets de recherche communs, mixité dans les collectifs, groupes DEPHY fermes, Ecophyto-30 000 et GIEE)

Développer la connaissance des habitats sensibles aux produits phytosanitaires

- Réaliser des diagnostics territoriaux afin d'identifier les territoires prioritaires pour action (par ex. zone de captage)
- Cartographier les habitats naturels favorables aux insectes pollinisateurs et les zones à fort enjeux de conservation (ex. espèces protégées...) afin d'adapter les niveaux de protection face aux produits phytosanitaires dans les documents de gestion
- Identifier les fermes du réseau DEPHY fermes et autres agriculteurs ayant des pratiques de réduction de l'usage des produits phytosanitaires

Contribuer à la structuration des filières à bas niveau d'intrants

- Appuyer la structuration de filières BNI (bio mais aussi chanvre, miscanthus par ex)

Sensibiliser sur les enjeux de santé publique des produits phytosanitaires

- Sensibiliser les citoyens mais aussi les agriculteurs aux enjeux de santé publique de l'usage des PP
- Engager la concertation entre acteurs pour partager de bonnes pratiques pour réduire le recours aux PP
- Accompagnement des collectivités et des acteurs économiques vers des démarches labellisées de réduction des intrants
- Rendre visible les aides à l'investissement [guichets Fruits & Légumes](#) et [verger](#) (notamment pulvérisateurs), guichet « phyto » matériel (FranceAgriMer, à venir) et à la prise de risque (France 2030, en construction)

Éviter toute utilisation en propre de ces produits, réduire leur utilisation dans les achats de la collectivité

- Inclure des critères liés à la réduction des produits phytosanitaires dans les achats de la collectivité, notamment alimentaires
- Respecter l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades, terrains de sports et cimetières (même si certains de ces deux derniers bénéficient d'une dérogation jusqu'en 2025)

MASA, Accompagnement à la territorialisation de la Stratégie Ecophyto 2030 (à venir),

MASA, Stratégie Ecophyto 2030 ([lien](#))

OFB, AAP Ecophyto ([lien](#)), **Agences de l'eau**, Paiements pour services environnementaux ([lien](#))

MASA, Plan PARSADA visant à financer la recherche d'alternatives, en cours ([lien](#)), Accompagnement à la territorialisation de la stratégie Ecophyto 2030 (guichet avec allocation directe de crédit aux DRAAF, à venir)

MASA x France 2030, Grand Défi Bio contrôle et biostimulant, webinaires techniques (replays disponibles [lien](#)), Nouvel AMI et AAP « Prise de risque Amont Aval et Massification » (*en construction*)

Type
d'action
possible

Support
ingénierie et
financement

Ressources/
partenaires